

LE CAMPING MUNICIPAL DE LA VILLE D'ONDRES OUVRIRA SES PORTES LE 1^{ER} NOVEMBRE PROCHAIN

Le 7 février 2025, le Tribunal administratif de Pau a rendu sa décision dans l'affaire opposant la commune d'Ondres à la S.A.R.L Dauga Frères, société privée exploitant le camping municipal de la Ville d'Ondres, sous le nom commercial "Blue Océan". Dans la continuité de tous les grands projets portés par la Ville d'Ondres, la reprise de la gestion du camping municipal est devenu un enjeu prioritaire de développement économique.

Pour mémoire, en juillet 2022, la commune d'Ondres avait pris la décision de résilier le contrat de concession de service public du camping municipal, invoquant notamment un motif d'intérêt général, une redevance jugée insuffisante par rapport aux conditions du marché, la volonté de la commune de reprendre la gestion du camping en régie et des interrogations sur la situation financière de la société concessionnaire.

Pour la commune, il s'agit donc d'une véritable victoire car le jugement rendu va dans le sens de la demande que Mme Éva BELIN, Maire de la Ville d'ONDRES, a porté elle-même en personne lors de l'audience

à laquelle elle a tenue à être présente, pour défendre les intérêts de tous les ondrais. Il s'agissait en effet de préparer au mieux la transition de cette fin d'année, à la suite de la dernière saison estivale arrivante pour le délégataire, et en préparation de celle de 2026.

Ce jugement souligne donc bien la nécessité d'anticiper et de sécuriser les décisions stratégiques en matière de gestion des équipements publics d'hébergement de plein air concernant le camping municipal et l'entreprise en charge de la gestion de ce service public, sous la forme d'une Délégation de Service Public (D.S.P.).

Depuis 2022, la Ville d'Ondres a en effet préparé tout un dispositif global permettant la reprise de l'exploitation de son camping municipal sous forme d'un Service Public à caractère Industriel et Commercial (S.P.I.C.) géré en direct par la commune.

Le camping municipal représente un enjeu économique et touristique majeur pour Ondres, et son avenir a été pensé avec rigueur et concertation.

Ainsi, à compter du 1^{er} novembre 2025, ce camping municipal sera de nouveau celui de toutes les ondraises et les ondrais. ■

